

"Le plan Schuman. Ses conséquences économiques, politiques et sociales" dans Le Guide du métallurgiste (juillet 1950)

Légende: En juillet 1950, la revue française Le Guide du métallurgiste publie le texte d'une conférence donnée quelques jours plus tôt à Paris par Ambroise Croizat, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, sur les menaces économiques et sociales que pourrait faire peser le plan Schuman sur la classe ouvrière des secteurs charbon et acier.

Source: Le Guide du métallurgiste. Juillet 1950, n° n°spécial. Paris: Fédération des travailleurs de la métallurgie.

Copyright: (c) Le Guide du métallurgiste

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"le_plan_schuman_ses_consequences_economiques_politiques_et_sociales"_dans_le_guide_du_metalurgiste_juillet_1950-fr-cb5f02ee-8749-4d12-a298-ef5731b2203c.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Le plan Schuman

Ses conséquences économiques, politiques et sociales

Le 18 juillet, au cours d'une importante conférence d'information présidée par Victorin DUGUET, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du sous-sol, notre camarade Ambroise CROIZAT, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, a fait une importante intervention.

A l'invitation des deux fédérations des mineurs et des métallurgistes, avaient répondu les représentants de nombreuses organisations syndicales, professionnelles, politiques et culturelles de la région parisienne, ainsi que d'éminentes personnalités des milieux sociaux, politiques et intellectuels les plus divers, notamment M. LABEYRIE, ancien gouverneur de la Banque de France, M. l'abbé BOULIER, des Combattants de la Paix et de la Liberté, des membres du Conseil économique, des conseillers généraux et municipaux, ainsi que les organisations syndicales C.F.T.C. et C.G.A., des commerçants et artisans et un représentant du groupe des industriels de la métallurgie de la région parisienne, etc.

En raison de l'importance, de la richesse du contenu de cette conférence, qui met en relief la grandeur du danger qui menace notre pays, et à la demande de nombreux assistants, le secrétariat de notre fédération a fait tirer une édition spéciale du « Guide du Métallurgiste ».

Elle met ainsi à la disposition de tous ceux qui veulent défendre l'indépendance de notre pays, un document qui leur permet de mener une action efficace contre la réalisation du « Plan Schuman » de misère et de guerre, tel qu'il est dénoncé par notre camarade CROIZAT, dont voici le texte intégral de son intervention.

Les fédérations des travailleurs de la métallurgie et du sous-sol, en organisant cette conférence, à laquelle ont été conviés tous les représentants des groupements économiques, politiques et culturels, ainsi que tous les représentants de la presse et les élus de toutes les Assemblées, ont voulu faire connaître l'opinion du monde ouvrier, et notamment de ceux plus particulièrement intéressés par ce que signifie pour eux et leur famille cette « proposition » Schuman d'un « pool acier-charbon », présentée avec un si grand enthousiasme par la radio et une partie de la presse.

Puisqu'il s'agit de la France, de la sécurité, de la paix, de son indépendance et de l'avenir de ses industries, il importe de s'avoir ce que ce « plan » nous offre comme perspectives. Ces questions préoccupent au plus haut degré les Français et les Françaises. Le plan Marshall, dont les organisations syndicales ont été les seules à dénoncer la nocivité pour notre économie, nous amène à être très circonspects pour ce second nouveau-né qu'on appelle, pour la circonstance : « Plan Schuman ».

Dès la publication de celui-ci, nous l'avons dénoncé comme étant incompatible avec l'intérêt national, redoutable pour le maintien de la paix et de l'indépendance nationale ainsi que pour les conditions d'existence des salariés, qui vont connaître un nouvel et grave avilissement.

Rappelons que ce « plan » fut présenté le 9 mai 1950, le lendemain de la visite à Paris de M. DEAN ACHESON, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Etats-Unis, qui se rendait à la Conférence de Londres.

Cette simple « coïncidence », plus que fortuite, et la lecture de la presse des Etats-Unis, ont permis de se rendre compte de l'origine exacte de cette proposition. On a salué, outre-Atlantique, la « proposition » Schuman comme étant le signe évident d'une compréhension plus que parfaite des intérêts de cette future Europe, conçue et forgée de toutes pièces par les milieux d'affaires yankees.

En Angleterre, cependant, on était un peu plus discret : la grande presse se contentait de présenter M. ROBERT SCHUMAN comme « le plus allemand des Français »...

En réalité, les pays de l'Europe occidentale, en fonction même des accords conclus depuis 1947, sont devenus les « zones d'influence » de la finance américaine, qui les a placés sous sa « protection », avec le

souci bien évident quand on connaît le degré d'expérience en affaires des trusts et des monopoles américains, de se créer, sur le dos des peuples et au prix d'une misère généralisée, une source de profits et de débouchés qui permettent à la production américaine de déverser ses surplus et, en même temps, de transposer dans ces pays placés sous son contrôle la crise et le marasme général.

UN PLAN DE GUERRE IMPOSE PAR L'ETRANGER

Sous l'aspect politique, ce « plan » s'inscrit dans le cadre du pacte Atlantique, instrument de guerre inséparable du plan Marshall. Il constitue un des corollaires indispensables à l'exécution des plans stratégiques et militaires destinés, comme on le proclame cyniquement, à la préparation de la guerre dite « préventive et atomique » contre les pays de l'Est européen et aussi contre tous les peuples épris de progrès et de liberté.

En réalité, le « plan Schuman » est un plan destiné à parfaire la mise en place du dispositif d'agression. Il s'agit en la circonstance de coordonner, sur la base des pays participants, la production minière et sidérurgique pour que celle-ci soit à même de mieux jouer son rôle dans la préparation à la guerre.

D'ailleurs, le représentant italien à la Conférence des Six a déclaré sans ambage qu'il ne s'agissait pas de faire du plan « un instrument de la neutralité européenne ».

Un journal américain, le *Daily Compass*, du 11 mai 1950, a précisé :

« Cet arrangement conduit à la guerre et ne peut être considéré comme efficace que dans cet unique but. »

Le « plan Schuman » n'est donc pas un instrument pouvant servir à la reconstruction de notre pays, ni même à ranimer, dans quelque mesure que ce soit, la vie économique et commerciale ; en un mot, à donner aux affaires un regain d'activité.

Celui-ci est subordonné uniquement, et dans sa principale partie, à la préparation à la guerre, ce qui nécessite par voie de conséquence le passage des industries essentielles, et particulièrement de l'industrie lourde, d'une fabrication de paix à une fabrication destinée essentiellement à la guerre.

On ose prétendre que ce « plan » est un facteur de paix, qu'il ouvre la voie à la réconciliation de nos deux peuples... En réalité, le « plan Schuman », c'est l'accord des marchands de canons.

Le journal américain *New-York Herald Tribune* se réjouit cyniquement que cette fois-ci la réaction allemande voit offrir en cadeau ce que trois guerres ne lui ont pas permis d'obtenir.

Cet organe souligne en effet que M. Schuman offre aux trusts allemands non seulement la fusion d'industries similaires, mais la libre disposition « d'une production française qui est complémentaire de l'industrie de la Ruhr ».

« ... L'Allemagne a le charbon et les hauts fourneaux. Il ne lui manque que le minerai de fer de Lorraine. En le mettant à sa disposition — déclare le journal américain — M. Schuman résout le conflit franco-allemand. »

On aperçoit ici la monumentale escroquerie de la politique gouvernementale. M. Schuman voudrait jouer sur le profond désir de paix du peuple français, sur la volonté de voir se résoudre enfin le « problème franco-allemand. »

Mais le peuple français comprend que la possession du minerai de fer de Lorraine n'est jamais qu'une étape pour l'impérialisme allemand. Dès qu'il aura forgé avec ce minerai les armes de la revanche, l'impérialisme allemand demandera plus encore.

Ce Munich économique aggraverait encore les dangers de guerre.

Une entente des capitalistes allemands et français n'exclut en aucune façon la possibilité d'une guerre franco-allemande. L'expérience a prouvé que cette entente pouvait parfaitement se prolonger pendant la guerre elle-même : 1 million et demi de Français sont morts en 1914-1918, mais on n'a pas bombardé le bassin de Briey. Pendant la « drôle de guerre », le minerai de Lorraine allait par trains entiers à travers la Belgique et le Luxembourg « neutres » alimenter les hauts fourneaux de la Ruhr où se préparait l'offensive de mai 1940.

Il est certain que la solution du problème allemand sera une contribution décisive pour établir une paix durable dans le monde. Mais au travers du « pool » Schuman, tous les honnêtes gens voient que cette politique à l'égard de l'Allemagne est déterminée par le désir des fauteurs de guerre américains d'utiliser l'Allemagne occidentale comme place d'armes et comme réservoir de chair à canon pour la guerre d'agression contre l'U.R.S.S., les démocraties populaires et le mouvement ouvrier.

Il n'est pas possible de raisonner autrement lorsqu'on examine les vraies raisons de cette proposition.

Il faut donc en dégager toute sa portée pour voir si les Français et les Françaises ont quelque chose à gagner par la prise en considération de cette suggestion.

Nous considérons en effet que ce qui doit nous guider en la circonstance c'est l'intérêt bien compris du pays et de sa population.

Si une telle proposition avait pour objet de préparer la réconciliation des peuples allemand et français, de contribuer à ranimer la production et le commerce, s'il permettait à la classe ouvrière d'entrevoir une amélioration quelconque de son sort, il va de soi que nous serions tous d'accord pour saluer avec enthousiasme une telle proposition.

Mais, malheureusement, ce n'est pas le cas et, une fois de plus, nos gouvernants font la preuve que depuis plus de trois ans, après avoir sacrifié délibérément l'œuvre de reconstruction, de modernisation et de rééquipement de notre pays, ils consacrent l'essentiel des ressources de la France, c'est-à-dire l'argent des contribuables, à l'exécution des plans de guerre qui nous sont imposés par l'étranger.

UN PLAN CONTRAIRE AUX INTERETS DE L'ENSEMBLE DU PEUPLE FRANÇAIS

Le peuple français qui, depuis 1870, a subi trois invasions, a besoin de paix et de sécurité. Il aspire à travailler pour le bien du pays, pour son propre bien-être et il désire ardemment qu'on en finisse avec tous ces plans de misère et de guerre qui lui sont imposés en dehors de son assentiment. Il désire sincèrement cette réconciliation franco-allemande, mais pas sous l'égide des trusts, bailleurs de fonds de Hitler et causes des guerres.

Les attaches de Robert Schuman avec le maître de forges de Wendel, membre du Reichstag allemand, et le de Wendel, membre du Parlement français, font que la conception de la réconciliation franco-allemande de M. Robert Schuman renferme en elle tous les germes d'une autre guerre, même d'une guerre d'agression des revanchards allemands contre notre pays.

L'ambition des Français, c'est de réaliser cette réconciliation avec le peuple allemand débarrassé à tout jamais des magnats de l'industrie lourde ; mais c'est aussi, et en même temps, de participer à l'édification d'une France au sein de laquelle on pourra bénéficier, outre de la sécurité, d'un minimum de bien-être, de justice et de liberté.

Cette politique, dont la proposition Schuman est un des aspects, exécutée sous la bannière du pacte de l'Atlantique, a aussi comme conséquence d'imposer à la France de lourdes charges militaires qui n'ont absolument aucun rapport avec une Défense nationale digne de ce nom.

C'est ainsi que notre pays aura dépensé pour les années 1948, 1949 et 1950 : 1600 MILLIARDS DE

FRANCS, uniquement pour cet objet. D'ores et déjà, on prévoit que pour 1951, la France sera contrainte, sur la demande expresse des Etats-Unis, d'augmenter la part revenant aux dépenses militaires.

Pour la seule année 1950, 185 MILLIARDS auront été dépensés pour la guerre d'Indochine et, pendant le même exercice, on aura consacré 79 MILLIARDS de francs, contre 27 MILLIARDS en 1947, au renforcement et au développement des mesures policières.

Ces chiffres caractérisent bien les aspects particulièrement graves de la politique de ruine et de catastrophe pratiquée depuis plus de trois ans dans notre pays.

IL APPAUVRIT LES CLASSES MOYENNES DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Voilà les raisons essentielles qui sont à l'origine du marasme qui s'est instauré dans les affaires, de la crise économique qui commence à faire des ravages très sérieux et de la misère grandissante au sein des masses populaires de notre pays.

Les petites gens sont touchés doublement, notamment les commerçants, les artisans et les paysans, d'une part par une superfiscalité rendue nécessaire par cette politique insensée et, d'autre part, par la mévente qui ne cesse de s'étendre en raison surtout de l'aggravation de la misère de notre peuple : partout on se plaint que rien ne se vend, car les gens n'ont plus les moyens d'acheter.

Dans certains milieux, on prétend rendre responsable la Sécurité Sociale de la situation difficile du moment. Or, un peu plus d'objectivité dans l'examen des causes permettrait de mettre en évidence les faits que je viens d'indiquer.

Quand on prépare la guerre, on ne peut s'occuper de la situation économique du pays, des conditions qui sont faites aux petites gens, aux travailleurs et aux fonctionnaires. On est seulement préoccupé, quand il s'agit de ces catégories, d'en exiger des impôts sans cesse plus lourds.

N'est-il pas possible de faire dans notre pays une autre politique ?

Nous pensons que si.

La France est capable de jouer son rôle pour promouvoir une politique de paix qui aurait comme conséquence une diminution importante de ses charges militaires, diminution qui permettrait à coup sûr de réduire d'autant les impôts qui pèsent sur toutes les catégories des classes laborieuses et l'on pourrait ainsi consacrer une partie importante des sommes actuellement dépensées pour des œuvres de mort à faire une politique de reconstruction et de rééquipement.

En fait, lorsqu'on examine dans ses différents aspects le sens et la véritable portée du plan Schuman, on est obligé de convenir que celui-ci ne manquera pas d'approfondir la misère et les dangers qui pèsent sur la nation et notre peuple.

Comme je le rappelais il y a un instant : son but essentiel est d'exécuter la phase décisive de la préparation de l'agression, c'est-à-dire la mobilisation des ressources humaines et matérielles.

« Pool », « combinat », « consortium » ou « cartel », sous une autorité « supranationale », toutes ces formules importent peu car, au fond, c'est le but à atteindre qui est primordial. L'idée maîtresse, c'est en fait la création, dans le cadre du soi-disant « pool Ruhr-Lorraine » d'un immense cartel de l'acier, sous contrôle américain, qui concentrerait toutes les grandes installations sidérurgiques et minières des pays européens aux économies asphyxiées par l'afflux sans cesse plus considérable de produits germano-américains, vouant ainsi à la fermeture les mines et les entreprises sidérurgiques n'intéressant pas la Ruhr transformée en arsenal de guerre.

Ce cartel serait susceptible d'être étendu, comme on le suggère déjà, à d'autres industries, telles que

l'automobile, et à l'agriculture.

Pour cette dernière, et pour ceux qui, en France, paraissent tentés de s'orienter dans cette voie, un fait particulièrement édifiant devrait les faire réfléchir.

Qui peut croire que le marché allemand serait réservé aux agriculteurs français avec le « plan Schuman », alors qu'il ne l'est pas aujourd'hui ?

La récente décision du Conseil international du blé, qui a admis l'Allemagne de l'Ouest comme membre de l'accord international, fait tomber ces illusions : il a été décidé que pour la prochaine récolte et pour celles des années à venir, l'Allemagne est tenue d'acheter son blé d'importation à raison de 18 MILLIONS DE QUINTAUX en provenance des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie et de 300.000 QUINTAUX seulement en provenance de la France.

CE FUT LE PLAN DE GUILLAUME II ET DE HITLER

M. ROBERT SCHUMAN n'a rien inventé. Sa proposition s'inspire d'une vieille idée née au début du siècle. Elle fut commune au KAISER et à HITLER. KRUPP et THYSSEN, maîtres avec la finance américaine des hauts fourneaux de la Ruhr, convoitaient déjà nos gisements de minerai de fer qui sont parmi les plus importants du monde après ceux de l'Union Soviétique et des Etats-Unis.

N'ayant rien à refuser aux maîtres de forges allemands et avant même qu'il ait livré notre bassin minier, M. Robert Schuman a signé un accord en février dernier, ayant pour but la livraison de 450.000 tonnes par mois de minerai de fer aux usines allemandes, cela dans le but d'aider à porter la production de la Ruhr à son plus haut niveau.

Il y a un peu de plus de deux ans, la production d'acier et de fonte allemande avait été fixée à un plafond limite de 9 millions de tonnes par an. Aujourd'hui, par la volonté des dirigeants américains, les maîtres de forges allemands sont autorisés à la pousser à un niveau plus élevé, pouvant atteindre et même dépasser 20 millions de tonnes. C'est en fonction de cette perspective qu'un accord a été signé pour la livraison du minerai de fer français, lequel servira à réaliser cette performance.

Pendant la même période, la production française continuera à décliner, et nos usines fermeront les unes après les autres. Il aura fallu moins de trois ans à des gouvernants dits « français » pour placer la France dans la situation d'une puissance contrainte à payer des réparations à ses pillards.

Pour se rendre compte du chemin parcouru et des méfaits commis envers notre pays, nous nous devons de rappeler que les conférences de Potsdam et de Yalta, tenues en 1945, avaient fixé à l'Allemagne une production annuelle d'acier de 5.800.000 tonnes.

Par ailleurs, la Sarre ayant servi, en 1947, avec M. Georges Bidault, de monnaie d'échange et d'instrument de manœuvre pour négocier l'alignement de la France sur la politique américaine, cessera, comme l'écrit *L'Information* du 11 mai 1950 :

... de travailler dans le circuit de l'économie française et se trouvera, avec le plan Schuman, réintégrée de facto, sous le couvert d'un comité ou de l'arbitrage d'un personnage plus ou moins neutre, dans le giron de l'Allemagne.

Ainsi, tout a été mis en œuvre pour que l'Allemagne se présente dans d'excellentes conditions au moment des discussions sur le « pool acier-charbon ».

PRECONISE PAR WASHINGTON IL FAVORISE LES INTERETS DES KRUPP ET THYSSEN ET RELEVE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST REVANCHARDE

Le « plan Schuman » est donc déterminé par cette orientation : accroître d'une manière extraordinaire la

production sidérurgique allemande avec l'aide du minerai de fer français et mettre en sommeil la sidérurgie française.

On aurait placé à la tête des affaires de notre pays les maîtres de forges allemands, nazis notoires non épurés, que la besogne n'aurait pas été mieux faite.

Le pays est sacrifié avec une telle désinvolture que cela ne peut que soulever la colère des honnêtes gens, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas perdu le sens de l'intérêt national.

SOUS LE DOUBLE ASPECT ECONOMIQUE ET SOCIAL, la proposition Schuman, d'inspiration américaine, s'annonce comme devant être une catastrophe pour notre pays.

A ceux qui prônent les qualités extraordinaires de cette « fusion » sous la direction exclusive des hommes des puissants trusts germano-américains, demandons-leur de méditer un peu sur l'histoire du Cartel International de l'Acier.

En 1926, lors de sa création, la production sidérurgique allemande dépassait légèrement la nôtre. Il a suffi à l'Allemagne hitlérienne de quelques années pour assurer sa suprématie. A la veille de la guerre, la France ne produisait que 6.200.000 tonnes d'acier et la Ruhr 23.200.000 tonnes.

LA DÉFAITE FRANÇAISE S'INSCRIVAIT DANS CES CHIFFRES.

Il ne s'agit donc nullement de « fusion », mais de la livraison de nos ressources aux maîtres de forges allemands, qui pourront ainsi faire une bouchée de pain de notre pays désindustrialisé.

Un simple examen de la structure économique de chacun des deux pays, du rapport de puissance existant entre nos deux industries, permet de conclure aisément que la France ne dirigera pas, mais que son rôle se bornera à OBEIR ET A EXECUTER les ordres donnés.

D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que nous risquons de payer très cher le fait que nos dirigeants, passant outre aux volontés du peuple de France et violant les engagements pris au lendemain de la Libération, ont participé, aux côtés des Anglo-Saxons, au relèvement prioritaire de l'industrie allemande. Ils ont contribué au rétablissement de la puissance de celle-ci, sacrifiant délibérément le pays aux seuls intérêts des trusts et des monopoles étrangers.

CE SERAIT LE LICENCIEMENT DE DIZAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS DE LA SIDERURGIE

Si l'on s'en rapporte aux appréciations nombreuses qui ont suivi la publication du « plan », il en résulte que, dans le but de rationaliser la production et d'abaisser le prix de revient de celle-ci, il faudra, paraît-il, éliminer les entreprises les moins bien placées, c'est-à-dire, comme l'affirme M. Robert SCHUMAN, toutes celles dont la rentabilité est douteuse.

Si l'on s'en réfère aux observations récentes de la Commission de Modernisation, c'est 24 usines seulement de la sidérurgie qui seraient nécessaires à la France, **C'EST-A-DIRE 24 SUR 177 EXISTANT ACTUELLEMENT.**

Ces chiffres n'ont rien de fantaisiste, puisque, tout récemment encore, M. Edouard HERRIOT, dans un article publié par la presse américaine, en faisait lui-même la constatation, se limitant seulement à faire valoir que cela aurait bien entendu des conséquences particulièrement pénibles sur le plan social.

Il s'agit donc, en réalité, de l'éventualité de la fermeture de 153 usines de l'industrie lourde française, qui occupent à elles seules plus de 100.000 travailleurs faisant vivre plus de 325.000 personnes.

CE SERAIT LA FERMETURE DE NOMBREUSES AUTRES MINES

Dans les mines, les perspectives qu'on nous offre sont particulièrement redoutables.

Depuis les décrets Lacoste préparant le « plan Schuman », 51 exploitations de houille et de lignite ont été fermées; 60.000 mineurs et similaires ont été retirés de la production par licenciements ou autres moyens. Le chômage devient systématique dans tous les bassins.

L'application de la première tranche du « plan Schuman » amènerait, dans l'immédiat, la fermeture des mines de Ronchamp, en Haute-Saône; toutes les usines de la Loire, celles de Plaisance, dans l'Hérault; de Saint-Eloy-les-Mines, dans le Puy-de-Dôme, ainsi que tout le bassin des houillères de Provence; pour le Nord et le Pas-de-Calais, tout le groupe d'Auchel et une dizaine d'autres puits dans tout le bassin avec, au bout, des milliers et des milliers de mineurs et similaires licenciés ou en chômage; par contre-coup, un appauvrissement considérable de toutes les activités économiques de nos départements s'ensuivrait.

Je précise : ce n'est là que la première tranche prévue dans le « Plan Schuman » que MM. Louvel et Lacoste, anciens ministres de la Production industrielle, ont préparé.

Le Bassin de Lorraine semble à première vue épargné ; mieux, il semble que, s'intégrant au « pool », nos moyens industriels resteraient intacts.

Rien n'est plus faux.

C'est le coke allemand qui régnera en maître. D'ailleurs, les achats de coke sidérurgique de la Ruhr augmentent continuellement ; les importations de coke provenant de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle, qui étaient mensuellement de 65.000 tonnes en 1947, sont passées à 200.000 tonnes en 1948 et à 275.000 tonnes en 1949.

En 1947, nous nous orientons vers la fabrication de coke sidérurgique en France. Les expériences qui avaient été effectuées à Thionville, Carling et Marienneau, avaient réussi au delà de toute espérance.

En même temps que la parution des décrets Lacoste, la cokéfaction du charbon lorrain fut ralentie. La proposition Schuman de pool européen du charbon et de l'acier a pour but, non seulement de freiner, mais de fermer ces cokeries sidérurgiques.

Cela est d'ailleurs confirmé par *L'Usine nouvelle*, organe du patronat français, dans son numéro du 18 mai 1950. Voici ce qu'elle déclare :

... Il se pourrait, d'autre part, que la création du pool entraîne l'abandon des expériences faites en Lorraine pour produire du coke à base de charbon français au lieu du charbon de la Ruhr.

Mais, déclarent les auteurs du plan, les sacrifices faits ainsi par la France seraient compensés par une augmentation extraordinaire de la production européenne.

« EUROPEENNE » ?... C'EST-A-DIRE « ALLEMANDE » !

Les propriétaires des mines américaines n'ont pas intérêt à voir subsister en France, une industrie charbonnière qui réduirait d'autant leurs exportations.

Le prix de revient du charbon français est de 3.480 fr. la tonne contre un prix moyen de vente de 3.934 fr. la tonne pour le charbon allemand et de 7.000 francs la tonne pour le charbon américain.

Rappelons que les pays occidentaux ont reçu, en 1949, plus de 30 millions de tonnes de charbon américain, et ceci pour le plus grand profit des propriétaires de mines d'outre-Atlantique.

CE SERAIT LA DESINDUSTRIALISATION QUASI TOTALE DE PLUSIEURS

CENTRES

Si, d'autre part, on tient compte qu'autour de ces usines sidérurgiques et de ces mines se sont installées de nombreuses activités, c'est également la ruine complète et définitive de ces dernières. C'est le cas, par exemple, pour certaines localités du département industriel de la Loire, du sud et du sud-ouest de la France où la fermeture d'entreprises et de mines est certaine.

Si les régions comme le Nord, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle commettaient l'erreur de se croire épargnées, ce serait une faute très grave.

Pour les industries sidérurgiques et charbonnières, des fermetures sont également prévues.

Je ne vous citerai pas toutes les localités où la menace pèse d'une façon évidente : mais aucun de ces centres n'échappera aux conséquences redoutables de l'application du plan Schuman.

Pour le seul département de la Meurthe-et-Moselle qui occupe en période normale plus de 40.000 métallurgistes, 20.000 d'entre eux au moins sont, en fonction de l'application des dispositions du plan Schuman, menacés d'être rejetés hors de la production.

Les quelques usines qui subsisteraient, capables de soutenir la concurrence des usines correspondantes d'Allemagne, seraient amenées à procéder à des transformations considérables qui se traduiront par des compressions importantes de personnel et des réductions de salaires, d'où augmentation dans ces régions du nombre des chômeurs, contribuant à accroître d'autant les difficultés d'existence des masses laborieuses.

Un organe financier américain, le *Business Week*, a fait tout récemment à cet égard une observation fort judicieuse qui pourrait, s'il en était besoin encore, expliquer les craintes légitimes exprimées par les salariés et par certains de leurs employeurs :

... La fermeture des usines françaises à hauts prix de revient représentant 20 à 30 p. 100 de la capacité totale est certaine... Les marchés français, métropolitains et coloniaux seront ouverts à la concurrence allemande. Il en résultera un chômage politiquement dangereux...

Loin de suivre les propagandistes de ce plan de destruction de nos industries qui veulent, avec des contre-vérités flagrantes, nous faire croire que c'est la bonne voie, si nous jetons un simple regard sur notre propre situation économique, nous nous apercevons déjà où nous en sommes quant aux répercussions « heureuses » que l'on nous promettait lors de la mise en œuvre du plan Marshall, phase préparatoire du plan Schuman.

CE SERAIT L'AGGRAVATION DES CONSEQUENCES DU PLAN MARSHALL

Pour la seule industrie des métaux, et malgré un optimisme de commande de nos officiels, la situation se présente aujourd'hui de la manière suivante :

La production sidérurgique qui, en mai 1949 (mois record) dépassait de 54 % le niveau de celle de 1938, est tombée à tel point qu'elle n'atteignait plus en mars 1950 que 95 % du niveau d'avant guerre, pour ne le dépasser que de 38 % seulement après avoir remonté la pente en mai 1950. Il reste que de mai 1949 à mai 1950, la chute est de 11 %.

Dans la transformation des métaux, entre mai 1949 et mai 1950, la chute est de l'ordre de 13 %.

Des branches essentielles de notre industrie qui devraient aujourd'hui connaître une pleine activité se trouvent atteintes dans leur existence même ou en voie de l'être. C'est le cas de l'aéronautique détruite par notre gouvernement, du machinisme agricole, du matériel roulant, des constructions navales et, en ce qui concerne l'automobile, le compartiment des véhicules industriels se trouve d'ores et déjà sérieusement handicapé.

Personne ne contestera, pas même les industriels, qu'une telle situation ne manque pas d'être paradoxale.

En effet, comment se fait-il que nos gouvernants continuent à laisser inonder notre pays par des produits manufacturés venant d'Amérique tels que camions, machines-outils, locomotives, wagons, machines agricoles et bien d'autres produits manufacturés dont l'utilité est contestable alors que nous possédons en France des usines équipées à cet effet pour construire ces différents matériels ?

C'est d'ailleurs la Chambre syndicale des constructeurs de wagons qui a élevé une protestation au moment où le gouvernement commande à l'Amérique des wagons au titre du « Plan Marshall ».

Pourquoi se refuse-t-on à envisager avec les pays de l'Est, l'Union soviétique, la Chine, de vastes accords permettant des échanges commerciaux qui contribueraient à fournir du travail à nos usines et aux Français ?

Nous avons pourtant eu à maintes reprises, et tout récemment encore, des offres particulièrement importantes et intéressantes qui ont été rejetées purement et simplement...

Si la situation est ainsi, elle ne résulte que des accords que nos gouvernants ont accepté de signer dans le cadre du Plan Marshall et de l'Accord bilatéral.

On exécute délibérément, et sur l'ordre d'un pays étranger, un véritable blocus économique à l'égard des pays de l'Est européen. On ne peut négocier librement avec des pays de l'Amérique latine, l'Australie et les Indes sans que notre pays soit sévèrement rappelé à l'ordre.

Si la France avait une politique indépendante, si elle était réellement libre, elle trouverait sur la base de vastes échanges commerciaux, des ressources énormes qui contribueraient à améliorer d'une manière considérable son commerce international et, en même temps, cela procurerait, nous en sommes sûrs, un regain d'activité pour l'ensemble de nos industries.

Les travailleurs de notre pays y trouveraient leur compte ainsi que les commerçants, artisans et paysans.

D'autres secteurs sont également touchés, tels que les cuirs et peaux, le textile, les produits de luxe, etc...

La France est entrée présentement dans le cycle de la crise importée d'Amérique, de ce pays où il existe actuellement plus de 6 millions de chômeurs complets et plus de 10 millions de chômeurs partiels, où la Sécurité sociale est inconnue, où les libertés du peuple sont supprimées.

Lorsque nos officiels prétendent que tout va bien en France, que la situation économique est plus que jamais prospère, ils appliquent évidemment une méthode déjà expérimentée au cours de l'occupation et qui avait pour but de porter au plus haut niveau le système du mensonge.

Le nombre de faillites, pour les petites gens, ne cesse d'augmenter. C'est ainsi que la moyenne mensuelle des six premiers mois de l'année 1950 est de 537 contre 67 pour les douze mois de l'année 1946.

Les « cessations » de commerce, que les statistiques officielles ne révèlent pas, dépassent très largement la moyenne des faillites.

La liquidation des petites et moyennes affaires, si nous ne parvenions pas à empêcher l'application de ce monstrueux Plan Schuman, s'accélérait dans des proportions inouïes.

Il faut se souvenir, à cette occasion, de ce que M. Petsche exprimait au printemps 1949 à l'égard de ces catégories :

... Si nous tenons ferme notre politique de « restrictions de crédits » nous aurons 200.000 faillites, mais nous aurons assaini le commerce.

Sur les « restrictions », le Conseil National du Crédit indique que les crédits accordés aux grosses entreprises industrielles ont évolué de la manière suivante :

Fin 2e semestre 1947	413 milliards
Fin 2e semestre 1948	762 milliards
Fin 2e semestre 1949	1084 milliards

Ces 322 milliards de plus entre la fin 1949 et la fin 1948 montrent que cette politique de « restrictions » est en fait une politique de discrimination à l'égard des petites et moyennes entreprises qui se voient refuser tout crédit.

Si à cela on ajoute les nombreux milliards de réduction fiscale accordée aux grosses entreprises, outre les camouflages tolérés dans les trop fameuses « réserves » comptables, tandis que les patentes des petits commerçants ont été sensiblement majorées, il est clair que le gouvernement favorise la concentration capitaliste sur le dos des petits boutiquiers et des petits et moyens industriels.

Quant à la répartition du revenu national, la comparaison entre 1938 et 1950 est édifiante.

Alors qu'en 1938 la part revenant aux salariés sur 1.000 francs de revenus était de 450 francs, aujourd'hui elle n'est plus que de 340 francs. Par contre, pour le patronat, elle passe de 290 francs à plus de 500 francs.

Voilà qui explique pourquoi le pouvoir d'achat du salaire est réduit de moitié en 1950 par rapport à 1938.

Autre remarque d'un caractère plus général et aux incidences politiques, économiques et sociales particulièrement redoutables pour l'avenir de la France et de sa population, c'est le coup mortel qui serait porté par le « Plan Schuman » à notre indépendance économique et politique.

Sans industrie lourde puissante, il n'est pas possible de concevoir le maintien d'une indépendance effective.

Or, en agissant de la sorte et en sacrifiant purement et simplement ce qui constitue la raison d'être d'une nation comme la nôtre qui veut vivre libre, nos gouvernants font la preuve qu'ils ne se préoccupent en aucune façon de la nation et de son avenir.

Par voie de conséquence, quand M. Robert Schuman proclame que son « pool charbon-acier » aura comme complément la suppression de toute discrimination dans l'établissement des tarifs douaniers pour la circulation des marchandises, cela signifie que la France, du moins ses dirigeants actuels, sont disposés à offrir à l'industrie allemande de larges possibilités d'écoulement de ses produits, en France et en Afrique.

Non contents d'ouvrir très largement nos portes à l'invasion des produits américains, nos gouvernants acceptent d'ores et déjà que nos portes du côté de l'Est soient largement ouvertes pour permettre aux Allemands de déverser en France et en Afrique le trop-plein de leur production.

Cela aura comme conséquence de précipiter la ruine des industries de transformation, des constructions mécaniques, électriques, et de bien d'autres branches encore, déjà fortement ébranlées par la politique d'importations massives.

Elles seront à leur tour contraintes de fermer leurs portes, de licencier le personnel, contribuant ainsi à aggraver le marasme général.

Pour donner toute sa signification à la proposition américaine faite par M. Robert Schuman, il suffirait de citer un article d'un homme qui, périodiquement, exprime dans la presse internationale l'opinion des milieux d'affaires d'Amérique. Voici en effet ce que disait Mr. Walter Lippman, le 16 mai 1950, dans un article du *Figaro* :

... En prenant cette décision, le gouvernement français a sûrement compris qu'elle impliquait la renaissance

de l'influence économique et politique de l'Allemagne en Europe. Par ce régime industriel que les Français leur offrent, les Allemands ne peuvent que jouer, grâce à leur technique et à leur esprit de discipline un rôle de premier plan.

Dans une association franco-allemande, les Allemands acquerront une puissance indépendante telle qu'ils seront à même d'avoir leur propre politique extérieure...

Alors que la France n'en a déjà plus.

Le jour même, dans *Les Échos*, nous lisons le commentaire que voici :

... Ainsi la Ruhr, maîtresse absolue du terrain, absorbera bien vite la Lorraine, moins puissante réalisant pacifiquement et sur l'indication même de la France le grand dessein pour l'accomplissement duquel l'Allemagne a fait vainement trois guerres...

En fait, ce qui se réalise présentement aboutit à confirmer la juste analyse faite en 1949 par le sénateur radical *Pellenc* qui déclarait ceci :

... On peut souligner que cette nouvelle orientation (il s'agit de la politique du « plan Marshall » suivie par le gouvernement N.D.L.R.) présente quelque analogie avec celle que l'on a voulu assigner à la France dans les premiers mois de l'occupation.

C'est ce que Hitler et Pétain, qui avaient de très grandes idées sur la réorganisation de l'Europe, prévoyaient. Tous deux étaient d'accord pour que la France disparaisse en tant que puissance industrielle pour devenir un pays essentiellement agricole...

De son côté *L'Usine Nouvelle* dans un article du 11 août dernier intitulé : *La conception dangereuse*, reproduisait l'appréciation suivante d'économistes américains :

... D'après ces plans, la Grande-Bretagne et l'Allemagne occidentale deviendraient les deux grands centres industriels. La France deviendrait principalement agricole, en quelque sorte le garde-manger de l'Europe de l'Ouest...

Telles sont les perspectives pour les 12 ou 13 millions de salariés de notre pays.

En réalité, il apparaît bien que dans la nouvelle organisation de l'Europe conçue par les dirigeants américains, on en revient à cette idée d'Hitler et de Pétain : celle de faire de la France un jardin potager privé de toute industrie, avec une armée de plusieurs millions de chômeurs.

CE SERAIT LA DEPORTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE NOTRE PAYS

Comment prévoit-on dans le moment présent le emploi de cette masse immense de sans-travail ? Cette question fait l'objet de nombreux conciliabules en vue d'établir également un plan. Nous sommes dans la période des « plans » aussi monstrueux les uns que les autres.

Pour les besoins de la guerre et de sa préparation, rien ne paraît être laissé au hasard. C'est ainsi qu'on envisage purement et simplement la déportation de ces travailleurs dans d'autres pays. Les transferts de main-d'œuvre seront opérés. On en reviendra en un mot à la méthode classique inaugurée par Hitler tout au long de l'occupation.

Notre malheureux pays et notre peuple risqueraient, si ce dernier ne réagissait pas, de connaître à nouveau — mais cette fois sous le signe de la bannière étoilée — le cruel régime de la déportation massive vers des contrées lointaines.

On pousse le cynisme plus loin, en envisageant en même temps que la déportation de travailleurs français,

de transplanter dans notre propre pays plus de 2 millions d'Allemands. C'est une innovation américaine soumise à un examen du B.I.T. notamment.

C'est *Le Monde* du 5 mai 1950 qui proclame :

... Si la préparation intensive de la guerre est la dernière chance de maintenir la paix (drôle de conception), il faut d'urgence armer l'Allemagne, mettre les communistes hors la loi (on connaît cette chanson), transporter en Afrique du Nord comme déjà nous en pressent de hautes autorités militaires, nos usines et nos métaux.

On cache cette vérité au peuple et on lui réserve ainsi de très douloureuses surprises.

C'est en raison de cette situation et de ces perspectives particulièrement graves que nous avons, dès la première heure, dénoncé avec vigueur la véritable signification de ce « plan Schuman ».

Il n'y a que des hommes comme Jouhaux et Bothereau de la C.G.T.-F.O., qui ne représenteront bientôt plus qu'eux-mêmes, qui acceptent ce plan de misère et de guerre. Ils revendiquent leur place au sein de cette autorité « supranationale » pour y faire quoi ? Rien, si ce n'est d'assurer une présence monnayée.

La place qu'on offre à ces bons serviteurs loyaux de la cause capitaliste consiste en des strapontins. Ils seront consultés... pour la forme, mais les avis qu'ils pourront exprimer n'auront aucun effet au sein d'un aréopage où domineront les tenants des trusts et des cartels. Jouhaux et Bothereau savent cela. Mais « on » s'est intégré moyennant finance au plan Marshall et au pacte Atlantique. « On » ne peut faire autrement que d'adopter cette attitude pour tenter de jeter le trouble parmi les futures victimes de cette monstrueuse machination que représente le « plan Schuman ».

L'AVILISSEMENT DES SALAIRES

Les travailleurs n'ont rien de bon à attendre des dirigeants des trusts germano-américains, si ce n'est une plus grande misère et des méthodes d'exploitation inhumaines.

Sous le slogan de la « productivité » made in U.S.A., M. Robert Schuman a bien précisé l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre.

La clause de style « dans le progrès » ne trompe personne. Il s'agit en clair de l'abaissement des salaires français au niveau de ceux des travailleurs de l'Allemagne de l'Ouest plus surexploités.

L'ACTION ENGAGÉE PAR LES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL ET LES METALLURGISTES EST CELLE DE TOUT LE PEUPLE DE FRANCE

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avons pas lutté contre l'occupant pour voir se réaliser cinq ans après l'écrasement militaire du fascisme ce qui fut une des raisons de la guerre d'Hitler. Cette humiliation nouvelle, nous ne pouvons l'accepter.

Nous avons lutté et combattu pour une France nouvelle, qui soit indépendante, qui œuvre pour sa prospérité et pour celle des Français et des Françaises.

Nous avons lutté pour que la paix et la sécurité règnent enfin en France et ailleurs, pour notre droit légitime à des réparations et pour une Allemagne vraiment démilitarisée et dénazifiée, garantie nécessaire d'une paix durable.

Notre Fédération des Travailleurs de la Métallurgie et celle du Sous-Sol qui se trouvent directement touchées par les conséquences du plan Schuman, ont entrepris en commun une vigoureuse action dans le pays, auprès des travailleurs, auprès de la population contre cette entreprise de destruction de notre potentiel

industriel.

Nous avons décidé de faire appel à tout le monde, à toutes les personnalités, quelles que soient leurs conceptions philosophiques ou religieuses ou leur situation sociale, à tous les petits et moyens industriels, fortement éprouvés par cette politique scandaleuse pratiquée depuis plus de trois ans, aux paysans particulièrement irrités par la mévente qu'a aggravée l'accord franco-italien.

Nous voulons, sans jeter aucune exclusive, ne considérant que ce sens de l'intérêt national qui doit animer tous les Français et toutes les Françaises, contribuer à la création d'un large rassemblement de toutes les énergies en vue de défendre dans ce pays nos industries, le pain des travailleurs, l'avenir de la France.

Nous sommes persuadés que tous ceux, sans exception, dont le sort est lié étroitement à la situation matérielle des ouvriers, comprendront l'enjeu de cette grande bataille et la nécessité de faire front contre la ruine et la catastrophe qu'engendrerait pour notre pays l'application du « plan Schuman ».

Il faut que nous fassions connaître notre sentiment et notre réprobation unanimes à ceux qui trahissent les intérêts nationaux.

C'est pourquoi vont se tenir dans les centres miniers et sidérurgiques de France les dimanches 23 et 30 juillet 1950, des conférences régionales communes aux travailleurs de ces deux corporations. Elles seront ouvertes à tous : commerçants, artisans, paysans, ingénieurs, techniciens, industriels, combattants, prisonniers de guerre, déportés, etc., de même qu'à tous les élus.

Ils seront invités à prendre part aux travaux de ces conférences, à y exprimer leur avis et à préciser ce qu'ils entendent faire pour donner à ce grand mouvement de réprobation qui s'affirme une ampleur et une efficacité encore plus grandes.

En défendant nos usines et nos mines, nous défendons le patrimoine de la nation, mais aussi le pain des travailleurs et, par voie de conséquence, les intérêts de toutes les petites gens.

Nous aspirons, et nous le disons ici nettement, à un changement complet de la politique pratiquée jusqu'à ce jour dans ce pays, qui s'avère néfaste et catastrophique. Nous en avons assez des mensonges que nous répètent chaque jour des ministres indignes, la radio et la presse, sur le prétendu redressement de notre pays.

Nous ne sommes pas par nature des défaitistes. Nous ne pratiquons pas le défaitisme économique. Mais tout de même les chiffres sont là et la réalité aussi. Ces chiffres nous permettent de démontrer au contraire que rien ne va dans le pays, que tout le monde proteste, récrimine et se plaint, à la fois de la surperfidité et du marasme général des affaires.

Persister à ne pas voir les véritables causes de cette situation difficile, c'est évidemment permettre à ceux qui mentent de poursuivre leur funeste politique.

Aussi, nous pensons que dans une conférence du genre de celle-ci nous pouvons et nous devons recueillir, à la fois les observations des différentes personnalités et aussi l'assurance qu'il est possible, en dehors de toute considération de croyance ou d'opinion philosophique, de faire en commun un bout de chemin et ceci dans l'intérêt national et dans l'intérêt bien compris de l'immense majorité de notre population.

Il y a en France 1.400.000 métallurgistes et près de 350.000 mineurs de charbon et de minerai de fer qui sont dans l'anxiété et qui se demandent ce qu'ils vont devenir demain. Notre devoir est de les défendre, de lutter avec eux pour que triomphe le droit au travail pour tous, qui est solennellement proclamé par la Constitution républicaine.

Nous voulons défendre ce droit sacré et, en même temps, nous accomplirons une œuvre éminemment nationale en ce sens que nous contribuerons, non seulement à sauvegarder l'existence de nos industries mais aussi à créer des activités nouvelles dans notre pays, ce qui ne peut se concevoir qu'avec un changement

radical de la politique pratiquée depuis plus de trois ans. Ces activités contribueront, nous en sommes certains, en consacrant l'essentiel de nos ressources à la reconstruction, au rééquipement, à la modernisation, à fournir du travail à tout le monde, à diminuer les charges fiscales qui pèsent sur tous les citoyens et à ouvrir la voie vers le bien-être pour tous.